

République du Congo
Avis d'Appel d'Offres International

Date : **07 Février 2012**

Appel d'Offres No: **159 MEH/DGH/PABP/CEP**

**Marché: Travaux de construction de station de traitement de boues de vidanges, dans la ville de
Pointe-Noire, en République du Congo.**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fond africain de développement, en différentes monnaies pour financer le coût du projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe-Noire". Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de travaux de
2. La cellule d'exécution du projet (CEP) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation en lot unique, des travaux de **construction de deux (02) stations de traitement de boues** de vidange d'une capacité traitement de 25 m³/jour sur le site de Mvindoulou (Pointe Noire Nord) et une autre d'une autre de 25 m³/jour sur le site de Fouta (Pointe Noire Sud).
3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du projet Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire (PABP), Ministère de l'Energie et l'Hydraulique, Immeuble des Mines et Energie.
4^e étage, Porte 408 Brazzaville-Congo, Email : dgh_ucp@yahoo.fr, B.P. : 2120 Brazzaville Congo.
4. Le Dossier d'appel pourra être obtenu au siège de la CEP contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150.000) FCFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible. Le paiement se fera par versement d'espèces au compte spécial du projet. Pour les soumissionnaires non-résidents, ce montant devra être majoré d'un montant de **Deux Cent Mille (200.000) Francs CFA** pour l'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par courrier rapide (e.i.GHL). Dans tous les cas, les frais occasionnés par ce paiement sont à charge du soumissionnaire.
5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux édition de septembre 2010 publié par la Banque africaine de développement.
6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 23 mars 2012 à 14 heures 00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à trente millions (30.000.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **23 mars 2012 à 14 heures 30**, à l'adresse ci-dessous indiquée.

Projet "Assainissement des villes de Brazzaville et Pointe Noire" Direction Générale de l'Hydraulique, Ministère de l'Energie et l'Hydraulique, Immeuble des Mines et Energie.

4^e étage Porte 408 Brazzaville-Congo

Email : dgh_ucp@yahoo.fr

B.P. : 2120 Brazzaville-Congo

Email : (242)066298880 / (242)068960002